

Development of Sustainable Inland Fishfarming to achieve Food Security in Rural Liberia (IFIDEP)



Date de démarrage	01/01/2010
Date d'échéance	15/12/2013
Localisation	Comtés de Bong, Nimba et Lofa
Financement	Union Européenne, Conseil Général de l'Essonne et Fondation ProVictimis
Partenaire	France Volontaires, Catalyst Liberia Inc.
Bénéficiaires directs	143 pisciculteurs et leurs familles



Contexte

Le Libéria sort d'une guerre civile qui a duré 14 ans et qui a affecté tout les secteurs de l'économie. Les productions vivrières ont du mal à se redévelopper même si la pression sur le foncier est faible dans les campagnes. Le poisson fait partie de l'alimentation de base. Toutefois, il provient principalement de la pêche et la pisciculture n'est que très peu développée malgré les nombreux bass-fonds au potentiel piscicole.

Le Libéria est très proche, en termes de conditions géo-climatiques, de la Guinée Forestière et de la Côte d'Ivoire, où l'APDRA a déjà mis en œuvre avec succès des projets de développement de la pisciculture. Le projet IFIDEP a donc mis profit ces similarités, ainsi que la proximité géographique avec la Guinée Forestière. Celle-ci a permis, notamment, l'implication

d'anciens animateurs guinéens du projet APDRA (intervenant comme assistant technique et conseiller technique) et de pisciculteurs expérimentés. Ces échanges Sud-Sud ont été largement bénéfiques à l'avancement du projet.

Résultats obtenus à la fin du projet

- 143 pisciculteurs bénéficiaires répartis au sein de 24 groupes de pisciculteurs dans 37 villages ;
- Près de 30 ha d'étangs de barrage aménagés et produisant en association du tilapia, de l'Hétérotis et du silure ;
- Production de riz dans les étangs, avec un rendement moyen de 1,35 t/ha/an en 2012 (moyenne nationale : 0,4 t/ha/an) ;
- Temps de travail diminué de moitié pour la culture du riz ;

- Existence de synergies importantes au sein des groupes de pisciculteurs ;
- Maitrise, par l'ONG partenaire Catalyst Inc., de l'approche promue par l'APDRA ;
- Implication forte des autorités nationales et en particulier du Bureau of National Fisheries.